



Service jeunesse

# Projet Educatif Territorial

Commune de Collobrières



# Préambule

Collobrières, village de 1704 habitants regroupe une école maternelle comportant 3 classes et une école élémentaire avec 4 classes. Le groupe scolaire est implanté au cœur du massif des Maures en zone rurale. Il rassemble un public hétérogène à revenu modeste (fonctionnaires, familles monoparentales, immigrés, agriculteurs).

De par sa situation géographique, le village est enclavé et loin des principaux centres culturels.

Bien que modeste en nombre d'habitants, la commune de Collobrières dispose pour les jeunes de structures d'accueil conséquentes et ce depuis plusieurs années :

- Micro-crèche associative
- Accueil de loisirs 3-11 ans municipal
- Accueil périscolaire municipal
- Accueil de loisirs 12-18 ans associatif

Ces structures proposent un mode de garde et une offre d'activités variées en fonction des tranches d'âge et des besoins repérés

Convaincue du bien-fondé de l'organisation sur 9 demi-journées, la commune a fait le choix de mettre en application la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013 en vue, de poursuivre une action éducative sur le territoire.

Ce projet a pour objectif de définir les priorités et de mettre en œuvre des actions visant à la réussite éducative des enfants et des jeunes Collobriérois. Il propose ainsi une politique éducative globale en direction des enfants âgés de 3 à 18ans ainsi que leurs familles.

La commune de Collobrières s'engage depuis plusieurs années dans une action éducative et les efforts accomplis sont relayés par des dispositifs mis en œuvre avec les institutions :

Contrat Enfance Jeunesse en partenariat avec la CAF, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, Conseil Local de Prévention de la Délinquance, Chantier d'Insertion, A etc.....

## **Démarche :**

Le présent projet s'appuie sur une démarche concertée avec l'ensemble des partenaires locaux : équipe d'animation, enseignants, parents d'élèves, associations, prestataires de service.

# Les axes de développement

## *1 : Améliorer le fonctionnement des structures d'accueil*

Le projet éducatif territorial doit constituer un cadre permettant aux différents acteurs et intervenants d'exercer leurs missions et responsabilités de manière conjointe et complémentaire.

La commune a la volonté à travers la réforme des rythmes scolaires de mettre en synergie les acteurs institutionnels et associatifs à l'échelle du territoire afin de favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes.

- **Accueil de loisirs 3 à 12 ans**

Il fonctionne tout au long de l'année et propose un accueil éducatif en direction des enfants âgés de 3 à 11 ans.

Période de fonctionnement : mercredi, vacances scolaires.

La structure se situe au sein du groupe scolaire du Dr Varennes, elle fonctionne avec une équipe d'animation permanente et qualifiée.

Le projet d'activités s'articulera autour d'une démarche innovante favorisant le développement d'atelier à caractère éducatif et sportif en lien avec les projets des écoles.

Les pratiques de transmission de savoir-faire entre les générations seront encouragées.

- **L'accueil périscolaire**

Accueil qui répond à une attente des familles, notamment à un besoin de garde.

La structure fonctionne sur inscription en période scolaire, le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h00.

La structure pratique une tarification liée au quotient familial, propose une aide aux devoirs et des activités sportives

- **Les associations**

Fort du partenariat développé par la commune avec les associations, les activités associatives seront modifiées au niveau des horaires afin réduire l'amplitude journalière des enfants.

Cet échange favorise aussi la diversité de l'offre de loisirs sur le territoire et l'implication de tous dans le projet territorial.

## 2 : Favoriser la continuité des apprentissages

L'acquisition de savoirs se construit au sein des différentes instances éducatives durant les temps scolaires et extra-scolaires  
Il convient sur les temps d'accueil des enfants de favoriser les liens et la complémentarité entre les acteurs éducatifs.

- **Projet passerelle**

Cette action s'appuie sur une concertation avec les enseignants autour de plusieurs thématiques à développer tout au long de l'année :

Aussi les projets partenariaux avec les écoles pourront articuler les activités autour de plusieurs axes :

- Les activités d'expression
- Les jeux de société
- L'environnement

Ces activités qui seront développées sur les différents temps de prise en charge de l'enfant favoriseront les apprentissages pouvant faire ainsi le lien entre l'école et l'accueil de loisirs.

- **Contrat local d'accompagnement à la scolarité**

Ce dispositif développé sur la commune depuis 2011 permet aux enfants et aux jeunes de bénéficier d'un appui et de ressources complémentaires dans l'objectif de favoriser leurs réussite éducative.

A travers la réorganisation des rythmes scolaires, ce dispositif sera un outil d'aide et d'accompagnement basé sur l'aide aux devoirs et les apports culturels.  
L'action sera aussi centrée sur l'apprentissage de l'anglais et l'accès à des manifestations culturelles.

- **Elargissement de l'horizon culturel et sportif**

Le partenariat local en lien avec les structures municipales et associatives aura pour objectif de favoriser les échanges, la coordination des actions, la proposition de nouvelles activités répondant aux besoins repérés.

L'ouverture culturelle et sportive sera valorisée à travers la mise en œuvre d'activités d'initiations dans divers domaines.

Mais aussi, à travers l'organisation de manifestations regroupant les divers partenaires.

Pour exemple : festival de la nature, fête des associations...

### *3 : Eduquer à la santé et à la citoyenneté*

L'accès à la citoyenneté implique l'apprentissage du vivre ensemble, la coopération et la prise en charge de responsabilités

Les objectifs visés sont :

- la lutte contre la violence
- la prévention des comportements à risque et les incivilités
- la valorisation de la participation des enfants

Il appartient à chaque acteur de mettre en place des actions afin d'amener les enfants à savoir agir sur leur environnement et à s'approprier leurs espaces de vie.

- **Développer des actions de promotion à la santé**

Il s'agira de développer tout au long de l'année une démarche pédagogique en partenariat avec le CODES. Organisme au service de la promotion de la santé et de la prévention. L'équipe d'animation sera en charge de l'organisation et la réalisation des activités.

Les actions s'articuleront autour des thématiques suivantes :

- la nutrition et l'hygiène de vie
- éducation à l'environnement (bruits, gestes citoyens...)
- les accidents de la vie courante
- les dangers du soleil

La démarche pédagogique visera à accroître l'autonomie des enfants et leur capacité à faire des choix favorables à leur santé.

## *4 : Valoriser l'éducation culturelle et la connaissance du patrimoine environnemental*

L'enclavement du village de Collobrières constitue un frein à l'accès à certaines activités notamment aux activités culturelles. De ce fait, il apparaît nécessaire de développer un axe culturel permettant une ouverture sur la pratique d'activités artistiques.

Objectifs :

- Offrir aux enfants des activités artistiques et culturelles diversifiées  
Théâtre, musique, arts plastiques, chant
- Faire évoluer l'enseignement des langues  
Anglais, le provençal
- Valoriser le patrimoine environnemental  
Atelier nature, plantation, gestion des déchets..

## *5 : Pilotage et évaluation du projet éducatif territorial*

Il permettra de mesurer la réalisation des actions mises en œuvre, et les modalités d'organisation.

Des indicateurs seront définis afin d'apprécier la validité et l'efficacité du dispositif et de les faire évoluer en fonction des besoins repérés.

A cet effet, il est apparu opportun de créer un comité de suivi qui intègre différents acteurs et partenaires (enseignants, parents d'élèves, élus, présidents d'association, animateurs..).

Les critères retenus :

- qualité de l'offre éducative
- l'accessibilité au plus grand nombre
- l'implication et ouverture de la communauté éducative
- l'information et la communication
- l'implication des familles

Des réunions de travail se dérouleront régulièrement, elles débuteront dès le mois de septembre.

Le comité de suivi se réunira une fois par trimestre, il sera constitué des partenaires suivants :

- Inspection Académique
- Enseignants
- Délégués de parents d'élèves
- Directeur d'accueil de loisirs
- Animateurs
- ATSEM
- Caisse des Allocations Familiales
- DDCS
- Elus de la commune de Collobrières

Le projet éducatif territorial est un outil de référence pour une meilleure compréhension de la démarche partenariale. Il propose un cadre qui favorise le dialogue, l'échange entre les professionnels et avec les familles.

